

# Classic Mid-Amateurs de La Grande Motte

**5 et 6 Octobre 2019**

Golf de La Grande Motte

Avenue du Golf 34280 La Grande Motte

## **RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
Les conditions de ce règlement particulier priment celles des règlements généraux.*

### **1 - Conditions de participation**

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, **ayant 30 ans** ou plus la veille du premier jour de l'épreuve, c'est-à-dire **nés avant le 5 Octobre 1989**.

Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2019. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

### **2 - Forme de jeu**

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 18.5 Départs marques rouges  
Une série Messieurs : index inférieur à 15.5 Départs marques jaunes

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont wild cards <i>maximum</i>
120	27	12

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les stipulations du Vade-mecum 2019.

**Note 1** : La Ligue Occitanie dispose de WildCards, incluses dans le nombre total de participants (cf. tableau ci-dessus).

**Note 2** : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **20 Septembre 2019**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage** : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique ffgolf.

**Départs** : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux stipulations du Vade-Mecum 2019.

### **3 - Inscription**

**Les inscriptions** se feront uniquement par courrier, accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au 20 Septembre 2019 à 18 heures** et seront adressés à :

**Golf de La Grande Motte Avenue du Golf 34280 La Grande Motte**  
**Chèque à libeller à l'ordre de : Régisseur de recettes Golf Grande Motte**

Adultes Non Abonnés du Club **80 €**

Adultes Abonnés du Club **50 €**

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **25 Septembre** à 12h.

La journée d'entraînement est prévue le 4 Octobre 2019 sur réservation des départs au Golf.

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

### **4 - Remise des prix**

Dimanche 6 Octobre 2018, 30 minutes après l'arrivée de la dernière partie.

Classements Généraux : Dames : 2 Prix Messieurs : 2 Prix

### **5 - Comité de l'épreuve**

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.